

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
13 juin 2018**

PUBLIE LE : 27 juin 2018

Délibération n°130618-1 : Approbation du Procès verbal de la séance du 3 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le treize juin à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le six juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 13 JUIN 2018

PRESENTS

AIGREMONT	Emma SADOON, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Philippe FAISSEAU, DELEGUE TITULAIRE Pascale MERIDA, DELEGUEE TITULAIRE Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE Gilbert ROUAULT, DELEGUE SUPPLEANT
LE PECQ	Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE
LE VESINET	Abel VINTRAUD, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE SUPPLEANTE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Nicolas ROUSSEAU, DELEGUE TITULAIRE Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT	Isabelle BOUCHERIE, DELEGUEE TITULAIRE
LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE Michel STOFFEL, DELEGUE SUPPLEANT Pierrick FOURNIER, DELEGUE SUPPLEANT
LE VESINET	Francis GUIZA, DELEGUE TITULAIRE François GLUCK, DELEGUE SUPPLEANT Frederic GOZLAN, DELEGUE SUPPLEANT
MAREIL-MARLY	Brigitte MORVANT, DELEGUEE TITULAIRE Anne-Sophie TALTAVULL, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Fabrice TENNESON, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Marie AGUINET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : MAREIL-MARLY

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Monsieur Abdel ICHOU, Responsable administratif de la piscine intercommunale
Monsieur Cyrille ARIEU, Responsable des maîtres nageurs de la piscine intercommunale

<i>Nombre de communes</i>	:	7
QUORUM	:	8
<i>Délégués présents</i>	:	12
<i>Délégués comptant pour le vote</i>	:	8 pour le compte administratif 9 pour les autres délibérations

PISCINE / CS -130618-1

OBJET : PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITÉ DU 3 AVRIL 2018

RAPPORTEUR : Le Président

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

VU l'article 21 du règlement intérieur du syndicat Piscine ;

CONSIDERANT que le procès-verbal de la séance du 3 avril 2018 a été transmis aux conseillers lors de l'envoi du dossier.

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE, sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 3 avril 2018.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **26 JUIN 2018**

Transmis en Préfecture et affiché le **27 JUIN 2018**

Pour Extrait Conforme

Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal

